

Les thèses d'exercice ne sont pas soumises à la même réglementation que les thèses de doctorat : l'archivage et le signalement de ces documents dépendent de la politique de chaque établissement, et non d'une politique nationale.

Le présent bordereau constitue un modèle inspiré du bordereau d'enregistrement mis en place par l'Abes pour les thèses de doctorat. Il est proposé aux établissements, qui sont libres de le réutiliser et de se le réapproprier.

BORDEREAU DE THÈSE SOUTENUE (THÈSE D'EXERCICE)

*À fournir obligatoirement en 2 exemplaires pour toute soutenance de thèse
Remise au format imprimé, que cette thèse soit ou non reproduite*

Visibilité des informations demandées :

Les informations saisies sur ce bordereau peuvent servir, à l'exception de l'adresse de l'auteur, au référencement de la thèse d'exercice :


- dans le catalogue local de la bibliothèque de l'établissement de soutenance ;
- dans le le [Sudoc](#), catalogue collectif de l'enseignement supérieur français.

A noter : les thèses d'exercice ne sont pas référencées dans theses.fr, qui signale uniquement les thèses de doctorat.

Droit d'accès et de rectification :

Le Sudoc contient des informations relatives aux personnes physiques qui constituent un fichier d'informations nominatives soumises à un traitement informatisé. Les notices décrivant des personnes (dites « notices d'autorité ») sont créées à des fins d'indexation et d'identification. Elles ont pour objectif de décrire de manière univoque le nom d'un auteur dans le catalogue. Leur objectif est de regrouper sous un même identifiant et sous un même nom toutes les ressources documentaires rédigées par une personne ou liées à son nom. Elles permettent également aux professionnels des bibliothèques de signaler correctement les ressources en attribuant chacune d'entre elles au bon auteur.

Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL enregistrée le 15-09-2000. Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), les auteurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui les concernent, dans la limite des dérogations accordées par l'[article 17](#) dudit règlement aux services qui exploitent des données personnelles à des fins archivistiques dans l'intérêt public. Ce droit d'accès et de rectification peut s'exercer auprès de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur :

- **par courrier** :
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala
CS 84308
34193 Montpellier Cedex 5
- via le [guichet d'assistance ABESstp](#) (domaine « thèses »)
- via l'application [IdRef](#) - référentiel des autorités Sudoc : en utilisant le bouton  qui permet d'accéder à un formulaire de demande de rectification de données. La demande est envoyée directement à la bibliothèque qui a créé la notice d'autorité à corriger.

Dépôt et diffusion de la thèse :

En tant qu'œuvre de l'esprit, la thèse est régie par le droit d'auteur. Voir le [code de la propriété intellectuelle](#).

Par défaut, les autorisations de diffusion sont renseignées par l'auteur dans ce bordereau. Certains établissements veillent également à ce qu'un contrat de diffusion soit signé entre les l'auteur et l'établissement, afin de préciser les modalités d'exploitation et de diffusion du texte intégral de la thèse. L'auteur peut publier sa thèse chez un éditeur commercial, mais celui-ci ne pourra pas proposer de contrat d'exclusivité dans la mesure où il existe déjà un contrat de diffusion avec l'établissement de soutenance.

ÉTABLISSEMENT HABILITÉ À DÉLIVRER LA THÈSE D'EXERCICE

A remplir en majuscules par l'auteur de la thèse

1. AUTEUR

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOM(S)

NOM D'USAGE

NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents

DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA)

NATIONALITÉ

2. ADRESSE

N° et RUE

CODE POSTAL

PAYS

VILLE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

3. DATE DE SOUTENANCE

ANNÉE (AAAA)

MOIS (MM)

JOUR (JJ)

4. DIRECTEUR DE THÈSE

NOM

PRÉNOM(S)

SPECIALITÉ

5. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES (*description matérielle de la thèse*) :

Nombre de volumes : **Nombre total de pages :**

Nombre de références bibliographiques :

Aucun texte manuscrit n'est admis ! saisir ou coller le texte imprimé dans les zones prévues

SPECIALITÉ DE LA THÈSE

TITRE DE LA THÈSE (*tel qu'il figure sur la page de titre*) :

Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

LANGUE DU TITRE DE LA THÈSE (*tel qu'il figure sur la page de titre*)

TITRE DE LA THÈSE TRADUIT (le cas échéant) : transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

LANGUE DU TITRE DE LA THÈSE TRADUIT

RÉSUMÉ DE LA THÈSE EN FRANÇAIS

Chaque cadre doit contenir un résumé de 4000 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

L'auteur adresse son texte sous forme électronique selon les recommandations de la bibliothèque.

RÉSUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS

PROPOSITION DE MOTS-CLÉS (en français) :

1	5
2	6
3	7
4	8

AUTORISATIONS¹ :

OUI, la thèse est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins :

En texte intégral

Après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse

NON : préciser obligatoirement

En cas de numérisation, je n'autorise pas la diffusion du texte intégral de ma thèse sur Internet

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

¹ Le dépôt de la thèse implique, sauf mention contraire, sa communication par le service qui la conserve.

À remplir par le service de gestion des thèses d'exercice

ÉTABLISSEMENT

CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le président de l'établissement peut prononcer la confidentialité de tout ou partie des informations contenues dans la thèse

NON

OUI : thèse confidentielle JUSQU'EN (préciser obligatoirement)

CORRECTIONS : *une possibilité uniquement*

Pas de correction demandée

Thèse corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

Thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

**APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU SERVICE DE GESTION DES THESEES
D'EXERCICE**

À remplir par la bibliothèque

CATALOGAGE DE LA THÈSE ASSURÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL :

RCR NUMÉRO NATIONAL D'IDENTIFICATION DE LA THÈSE

Composé de 12 caractères : les 4 premiers indiquent l'année de soutenance, les 4 suivants l'établissement (ce code court de 4 caractères est attribué par l'Abes), les 4 derniers correspondent à un numéro séquentiel.

INDEXATION RAMEAU / FMesh

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

INDEXATION LIBRE

- 1
- 2
- 3
- 4

DATE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT